PKS CPS

Demande de versement anticipé ou de mise en gage
Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

1. Demande

☐ Versement anticipé ☐ Mise en gage ☐ Transfert

2. Personne assurée

Numéro AS (AVS) | Matricule | Date de naissance

Nom | Prénom | Nationalité

Rue / n° | NPA | Localité

Adresse e-mail (privée) | Téléphone (privé)

État civil
☐ marié.e/en partenariat enregistré ☐ célibataire ☐ séparé.e par jugement ☐ divorcé.e ☐ veuf/veuve

3. Conjoint.e, partenaire enregistré.e

Nom | Prénom | Numéro AS (AVS)

Rue / n° | NPA | Localité

Date de naissance | Nationalité | Téléphone

4. Rachats auprès de la caisse de pension

Avez-vous effectué des rachats auprès la caisse de pension au cours des trois dernières années? ☐ Oui ☐ Non

5. Utilisation antérieure de fonds de la prévoyance professionnelle

Avez-vous déjà retiré ou mis en gage des fonds de votre prévoyance professionnelle? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de préciser:

Il s'agissait: ☐ d'un versement anticipé ☐ d'une mise en gage

Date et montant du paiement _____ CHF

Nom de l'institution de prévoyance _____

Adresse _____

6. Affectation prévue

Les fonds sont destinés à (les fonds de la prévoyance professionnelle ne peuvent être utilisés que pour un seul objet à la fois):

- ☐ l'acquisition d'un logement[1]
- ☐ la construction d'un logement en propriété[1]
- ☐ la transformation d'un logement en propriété[1]
- ☐ le remboursement de prêts hypothécaires[1]
- ☐ la participation à une copropriété[1]
- ☐ l'achat de parts sociales dans une coopérative de construction et d'habitation
- ☐ l'achat d'actions d'une société anonyme de locataires
- ☐ un prêt partiaire à un organisme de construction de logements d'utilité publique

[1] Justificatifs requis selon la fiche d'accompagnement EPL

7. Objet

Le logement en question est: ☐ un appartement ☐ une maison individuelle

Lieu

Rue _____

NPA et lieu _____

Pays _____

Office du registre foncier compétent (uniquement pour la propriété d'un logement en Suisse):

Dénomination _____

Rue _____

NPA et lieu _____

N° de la parcelle _____

S'il s'agit d'une participation à la propriété d'un logement:

Adresse de la coopérative de construction et d'habitation, de la société anonyme de locataires, de l'organisme de construction de logements d'utilité publique

Dénomination _____

Rue _____

NPA et lieu _____

8. Type de propriété du logement

Je suis ou serai:

- ☐ Propriétaire unique
- ☐ Copropriétaire avec une part de %
- ☐ Propriétaire en commun avec conjoint.e, partenaire enregistré.e
- ☐ Détenteur ou détentrice d'une part sociale d'une coopérative de construction et d'habitation ou participation similaire

9. Retrait anticipé

Je demande:

☐ un versement anticipé de CHF
☐ le versement anticipé du montant maximal autorisé

Virement du versement anticipé

- Veuillez indiquer l'agent payeur du vendeur, du constructeur ou du prêteur ou - en cas de participation - celui de la coopérative de construction et d'habitation, de la société anonyme de locataires ou de l'organisme de construction de logements d'utilité publique.
- Un virement sur votre compte privé est exclu.
- Dans le cas d'une transformation, le paiement s'effectue via un compte de crédit de construction.
- **Si le compte est à votre nom**, veuillez joindre une confirmation de la banque indiquant qu'il s'agit d'un compte bloqué pour le traitement du crédit.
- **Si le compte est au nom d'une étude de notaires ou d'avocat.es**, veuillez joindre une confirmation de celle-ci indiquant que le versement anticipé est destiné à l'encouragement à la propriété d'un logement à usage personnel. L'objet visé et l'adresse de paiement (IBAN) doivent être visibles sur la confirmation.

Banque / PostFinance:

Nom et siège de la banque _____

Code SWIFT/BIC _____

IBAN _____

Titulaire du compte:
Nom, prénom _____

Rue _____

NPA et lieu _____

Date du virement:

☐ Dans les meilleurs délais (après consultation de la Caisse de pension SRG SSR)
☐ Virement bancaire en date du: (après consultation de la Caisse de pension SRG SSR)
☐ Je communiquerai par écrit la date de virement souhaitée.

10. Mise en gage

J'ai l'intention de mettre en gage les prestations de prévoyance suivantes:

Montant
(pour la mise en gage des prestations de prévoyance, veuillez consulter les dispositions du contrat de gage)

☐ Toutes les prestations de prévoyance
☐ Montant mis en gage CHF
☐ Je demande la mise en gage du montant maximal autorisé.

Créancier.e gagiste _____

Adresse _____

Une mise en gage n'est valable que si elle a été notifiée par écrit à la SSR par le créancier ou la créancière gagiste.

11. Précisions

- Conformément à son règlement, la CPS facture des frais de traitement de **400 francs** pour l'examen préliminaire d'une demande de versement anticipé. Vous voudrez bien vous acquitter de ce montant sur notre compte CH10 0900 0000 3042 7742 3 de PostFinance. Nous traiterons votre demande dès réception de votre paiement.
- Les taxes d'inscription de la mention d'une restriction du droit d'aliéner au registre foncier conformément à l'art. 30*e*, ch. 2, LPP sont à la charge de la personne assurée.

12. Remarques

13. Signature

La personne assurée déclare avoir répondu aux questions ci-dessus de manière complète et conforme à la vérité. Elle confirme qu'elle utilisera les fonds demandés au titre de la prévoyance professionnelle exclusivement pour la propriété d'un logement pour ses propres besoins.

De même, elle accepte que le virement du versement anticipé ou le produit éventuel de la réalisation du gage soit directement versé au créancier mentionné dans la présente demande.

Lieu:	Date:	Lieu:	Date:
.....		.....	
Signature de la personne assurée		Signature légalisée conjoint.e, partenaire enregistré.e	

Le versement d'un capital aux personnes assurées mariées requiert le consentement écrit du conjoint ou de la conjointe. Le partenariat enregistré entre personnes de même sexe est assimilé au mariage. Le consentement doit être donné sous l'une des trois formes suivantes:

a) déclaration de consentement écrite avec signature légalisée par un notaire;
b) signature de la déclaration de consentement en présence du.de la responsable RH de l'employeur (la personne signataire est tenue de présenter une pièce d'identité officielle portant sa photo et signée de sa main);
c) si le conjoint ou la conjointe séjourne à l'étranger, la déclaration de consentement doit être signée auprès de l'ambassade ou du consulat suisse compétent aux conditions figurant à la lettre b ci-dessus.